

# Travaux forestiers

## Principales activités à risques :

- > **Abattage**
  - > **Façonnage** (Ébranchage, tronçonnage, ...)
  - > **Démontage**
  - > **Nettoyage, débroussaillage et brûlage**
  - > **Conduite d'engins** (abatteuse, débardeur, débusqueur, broyeur, tracteur agricole transformé en tracteur forestier)
- > **Élagage**
  - > **Billonnage**
  - > **Plantation**
  - > **Manutention**

## Identification des principaux dangers et dommages :

Dangers	Dommages	Exemples de situations de travail (entraînant une exposition)
Mécanique	Plaies, coupures	- Utilisation de la tronçonneuse et autres outils dangereux
Bruit	Lésions auditives	- Utilisation de machines et engins développant plus de 80 décibels (tronçonneuse, broyeur ...)
Port de charges	Lombalgies TMS des membres supérieurs	- Port de billons, - Utilisation de la tronçonneuse - Conduite d'engins : débardeur - Activités réalisées en extérieur
Vibrations		
Contraintes posturales		
Contraintes climatiques		
Gestes répétitifs		

Dangers	Dommages	Exemples de situations de travail (entraînant une exposition)
Chutes de plain pied et de hauteur	Traumatismes	- Déplacements dans les bois (sols glissants, dénivelés) - Descente des engins - Travaux d'élagage
Retournement d'engins Chute d'arbre	Écrasement	- Maintenance du matériel - Accès sur les chantiers - Circulation d'engins en terrains pentus ou en dévers - Circulation d'engins ou véhicules sur route (vitesse, poids de charge ...) - Abattage d'arbres et façonnage
Contacts avec les tiques	Maladie de Lyme	- Circulation dans des zones enherbées

*Cette liste n'est pas exhaustive*

# Construction d'une démarche de prévention : méthodologie à travers un exemple

Pour chaque situation de travail, il convient de mettre en œuvre les mesures prévues sur la base des 9 principes généraux de prévention suivants (L4121-2 du code du travail). Attention, une démarche de prévention se construit au cas par cas. Il n'y a pas de solution standard. L'exemple ci-dessous n'est qu'une proposition.

Situation de travail :  
**« J'abats un arbre  
 sur un chantier forestier »**

Risques :  
**Coupure par la tronçonneuse,  
 écrasement par un arbre, surdité**

LES 9 PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION	EXEMPLE DE MESURES
1 - Éviter les risques	- Organisation du chantier
2 - Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités	- Faire une visite de chantier au moment de la prise de commande du chantier pour évaluer la faisabilité et les difficultés
3 - Combattre les risques à la source	- Entretien du matériel : changement de la chaîne et affûtage
4 - Adapter le travail à l'homme (conception postes de travail, choix des équipements, des méthodes, des productions ...)	- Mécaniser lorsque cela est possible - Formation aux techniques d'abattage - Utiliser des puissances de tronçonneuses et des longueurs de guide adaptées au travail
5 - Tenir compte de l'état d'évolution de la technique	- Utiliser des aides à la manutention de type chenillette pour le transport du matériel
6 - Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux	
7 - Planifier la prévention (technique, organisation et conditions de travail, relations sociales, facteurs ambiants ...)	- En période de forte chaleur, adapter les horaires de travail, boire régulièrement et se nourrir prévoir des moments de pause afin d'éviter les fatigues et malaises - Privilégier le travail en équipe intégrée (bûcheron, abatteur, façonneur et conducteur d'engin) - Repérage du réseau téléphonique
8 - Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle	- Port des équipements de protection individuelle (pantalon de sécurité, casques avec protections auditives et faciales, chaussures de sécurité)
9 - Donner les instructions appropriées aux travailleurs	- S'assurer de la bonne connaissance des techniques d'abattage (coupes directionnelles) - Signalisation des chantiers - Respect des distances de sécurité

## Les ressources :

> Site des références documentaires SST de la MSA :  
<http://references-sante-securite.msa.fr/>